

Bellegarde
Belleserre
Breix Brignemont
Le Burgaud
Cabanac
Cadours
Le Castéra
Caubiac
Cox
Daux
Drudas
Garac
Grenade
Le Grès
Lagraulet Saint Nicolas
Laréole
Larra
Launac
Menville
Merville
Montaigut sur Save Ondes
Pelleport
Puysegur
Saint-Cézert
Saint Paul sur Save
Thil
Vignaux

LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS



HAUTE-GARONNE NUMERIQUE



Haute-Garonne Numérique, est un **Syndicat Mixte Ouvert**, créé en **2016** pour **déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit** sur le département de la Haute-Garonne. Il réunit le Conseil départemental et 17 EPCI (Communautés d'agglomération, Communautés de communes...). **Il bénéficie du soutien financier de l'État, de la Région Occitanie.**

La Communauté de communes des HAUTS TOLOSANS contribue financièrement au projet de déploiement de la fibre sur son territoire qui regroupe 29 communes du département et concerne 34 000 usagers.



- Fibre 31 a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une durée de 25 ans.



Les questions récurrentes soulevées par les usagers

COMMENT CONNAÎTRE LES DATES DE DÉPLOIEMENT POUR MON DOMICILE ?

Le calendrier de déploiement de la fibre optique par Zone Technique est disponible sur le site haute-garonnenumérique.fr
Une carte interactive permet de faire une recherche à la commune ou à l'adresse.

Attention, le fait qu'une Zone technique soit ouverte à la commercialisation ne signifie pas que l'ensemble des prises de la zone sont disponibles pour un abonnement : dans la plupart des cas, le processus de construction des prises se poursuit parallèlement à l'ouverture des premières prises.

L'éligibilité effective du domicile est vérifiable sur le site fibre31.fr





COMMENT SOUSCRIRE UN ABONNEMENT ?

Il faut d'abord tester son éligibilité sur www.fibre31.fr

Une fois éligible, **choisir un Fournisseur d'Accès Internet (FAI)**, présent sur notre réseau, et souscrire un abonnement auprès de ce dernier.

Vous conviendrez ensuite ensemble d'**un rendez-vous pour le raccordement**. Tout nouvel abonnement donnera lieu à un raccordement dans un délai de 8 semaines.



POURQUOI NE SUIS-JE PAS ÉLIGIBLE ALORS QUE MA ZONE EST OUVERTE À LA COMMERCIALISATION ?

Alors qu'une Zone technique est ouverte à la commercialisation **il est possible qu'un logement n'apparaisse pas comme éligible.**

Dans ce cas deux hypothèses :

- Le **déploiement "arrière" est en cours** mais votre logement n'est pas encore desservi : il faut encore patienter un peu.
- Des **difficultés techniques ou administratives** empêchent ou retardent votre raccordement.

Celles-ci peuvent être de plusieurs ordres :

- Réseau dégradé entre l'armoire de rue et le point de branchement optique nécessitant une intervention technique
- Refus d'installation d'un boîtier sur une façade par un riverain
- Problème de conventionnement entre Fibre 31 et un syndic ...



JE RENCONTRE UNE DIFFICULTÉ POUR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT ... QUE DOIS-JE FAIRE ?

Le site [fibre31.fr](https://www.fibre31.fr) dispose d'un **module de contact** qui permet d'ouvrir un ticket incident sur le **guichet usagers** pour les problèmes de référencement, de raccordement ou de coupure réseau.

RÉSEAU AÉRIEN OU ENTERRÉ ?

- Pour les opérations de collecte et de transport, **du POP au SRO, le réseau est toujours enterré.**
- Pour la partie distribution, **du SRO au PBO, dans 90 % des cas le réseau fibre utilisera les infrastructures existantes :**

Cas n°1 : le réseau existant cuivre est enterré (fourreaux d'Orange).
Le réseau FTTH utilisera les mêmes fourreaux.

Attention, **dans le cas où le réseau cuivre est enterré en pleine terre, il n'est pas possible de procéder de la même manière pour le réseau FTTH. Cela conduit à la mise en place de poteaux aériens.**



Cas n°2 : le réseau existant est aérien (transport par poteaux)

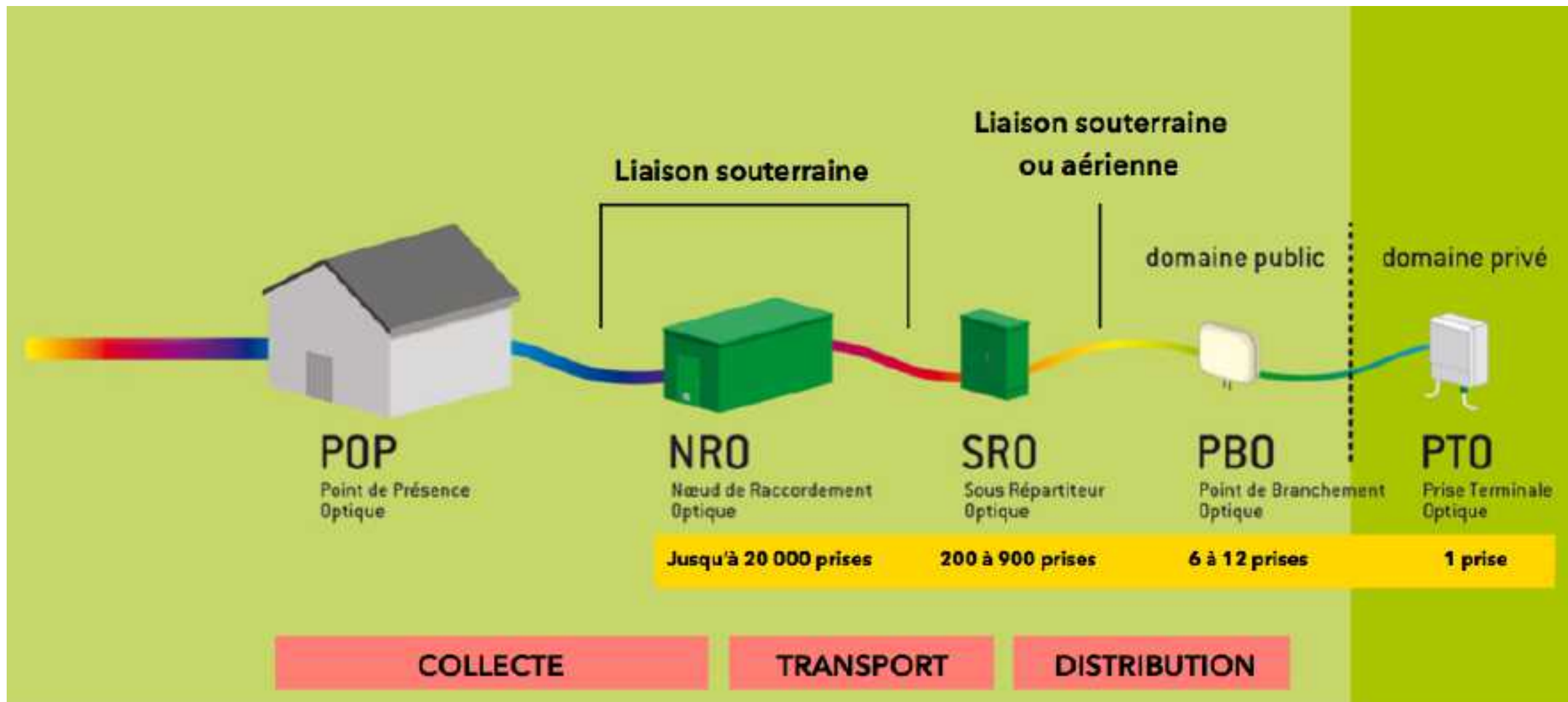
- L'étude de charge réalisée par Fibre 31 permet d'installer le réseau sur les poteaux Orange existants
- L'étude de charge réalisée par Fibre 31 ne permet pas d'installer le réseau sur les poteaux Orange existants. En accord avec Orange, le poteau est changé par Fibre 31.
- Dans le cas particulier où le réseau Orange utilise en aérien des poteaux exploités par ENEDIS, une étude technique est demandée pour utiliser le même support. Les réponses sont souvent négatives. Dans l'attente des discussions en cours, un poteau bois supplémentaire est accolé au poteau béton existant.

Cas n°3 : le réseau cuivre existant est positionné en façade des habitations (rue de ville ou de village). Le réseau FFTH utilise le même chemin mais il faut obtenir l'autorisation de tous les propriétaires et signer une convention. C'est une cause possible de fort retard.





Comprendre un réseau FTTH

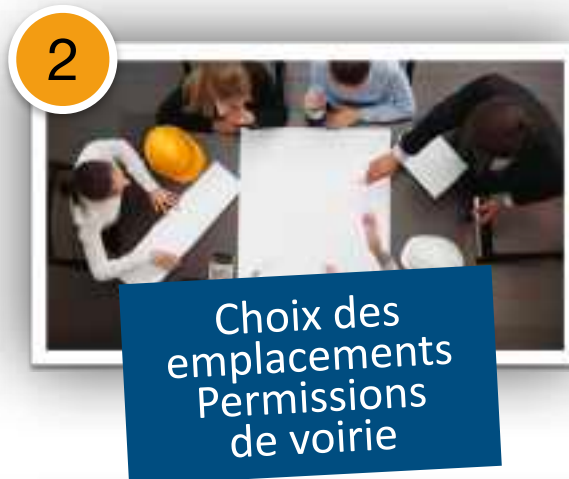




Les grandes étapes des travaux de déploiement

Les phases de travaux

1 & 2 : 5 mois environ
3 à 6 : 7 mois environ



Raccordement Abonnement

FIN
DES
TRAVAUX



3 mois réglementaires
et temps d'installation des opérateurs nationaux



1



Commercialisation

2



Signature
abonnement

3



Raccordement

De 3 à 5 mois entre la fin du déploiement du réseau et le raccordement de l'abonné

